

PRISE EN CHARGE DES URGENCES PEDIATRIQUES

N°ACTIVITE : 82 01 P0918 01

Objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances théoriques CRC - ABC
- Revoir les recommandations des différentes instances scientifiques
- Connaître les rôles de chacun lors d'une prise en charge
- Connaître des outils de gestion du stress inhérent à une situation d'urgence en pédiatrie
- Connaître le matériel médical spécifique à la pédiatrie

Public concerné et pré requis :

Public concerné :

Aide-soignant, infirmier, ambulancier SMUR, médecin exerçant dans un service d'urgence et de pédiatrie

Pré-réquis :

Pas de pré-requis

Programme :

Contenus de l'action :

- Spécificité de l'accueil d'un enfant et de ses parents
- Connaître et appliquer le CRC
- Connaître et appliquer l'ABCDE
- Choix de la voie d'abord, préparation et administration médicamenteuse, apport d'O² et choix du dispositif
- Reconnaître l'AC chez le nourrisson, l'enfant
- Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire chez le nourrisson, l'enfant

Moyens pédagogiques

- Analyse de la pratique à partir de mises en situation pratique
- Apports cognitifs en remédiation des ateliers.

Durée et période de la formation

Durée 7 heures sur 1 jour de 9h à 17h (dont 1h de repas)

DATES	DATES
14/05/2024	07/11/2024

Pour toute inscription merci de nous contacter.

Lieu de la formation CH De Bourg-en-Bresse, salle de formation CESU 01

Modalités d'organisation, d'évaluation et de sanction :

Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Moyens de suivi

Fiches de présence.

Evaluation

Evaluation de la formation par les apprenants.

Evaluation continue individuelle sur l'ensemble des ateliers pratiques

Moyen de sanction :

Attestation de présence

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

Tarifs :

Coût par formé : 236 euros (formation : 226 € + 1 repas : 10 €)

Contacts :

Secrétariat du CESU 01 : **04 74 45 46 27**

ou

cesu01@ch-bourg01.fr